

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17094985



Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

23 JUIN 2017

P.O. Le greffier,
Grefte

N° d'entreprise : **0417.095.743**

Dénomination

(en entier) : **ENTREPRISE MARCEL BAGUETTE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue Bruyères, 2 - 4890 THIMISTER-CLERMONT**

Objet de l'acte : Nomination du Commissaire

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée décide à l'unanimité de nommer, pour une durée de trois ans, en qualité de commissaire pour les comptes statutaires la société civile sous forme de SCRL « BDO Réviseurs d'Entreprises » (agrément n° B0023), qui dispose d'un siège d'exploitation établi à 4651 Battice, rue Waucomont, 51.

Conformément à l'article 132 du Code des Sociétés, la Soc.Civ. SCRL BDO Réviseurs d'Entreprises a désigné Monsieur Christophe COLSON (agrément n° A02033), Réviseur d'entreprises, domicilié à 4630 Soumagne, rue du peuple, 96, en tant que représentant permanent pour exercer le mandat de commissaire.

Le mandat de commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2019 relative aux comptes au 31 décembre 2018.

Les honoraires sont fixés à un montant annuel de 9.680 euros HTVA et frais. Ces honoraires seront facturés par quart trimestriel de manière anticipée et seront indexés sur base de l'indice des prix à la consommation et ce pour la première fois à partir du 1er janvier 2017.

Fait le 14/06/2017 et déposé en même temps : PV de l'Assemblée Générale du 30/06/2016.

Signature : Marcel BAGUETTE
Administrateur-Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).